

SUPERB GLUE

COLLE UNIVERSELLE À HAUTE ÉLASTICITÉ POUR LE SCELLEMENT DES MEMBRANES



PERFORMANT

Adhésivité et élasticité dans le temps, sans solvants ni substances nocives.
Stockage et utilisation permis à basse température.

ÉLASTICITÉ MAXIMALE

Formule conçue pour assurer élasticité et adhérence même après séchage.



DONNÉES TECHNIQUES

Propriété	valeur	conversion USC
Couleur (mouillé)	bleu clair	-
Couleur (sec)	bleu transparent	-
Composition	dispersion acrylate-polymère modifié	-
Densité EN 542 +20 °C	env. 1,02 g/cm ³	0.59 oz/in ³
Rendement avec cordon Ø8 mm (cartouche 310 mL)	6,2 m	20.34 ft
Rendement avec cordon Ø8 mm (cartouche 600 mL)	11,9 m	39.04 ft
Temps de formation du film	durablement adhésif	-
Temps nécessaire pour le séchage 20 °C / 50 %RH	48 heures	-
Résistance thermique après séchage	-30 / +80 °C	-22 / +176 °F
Température d'application (cartouche)	+5 / +30 °C	-13 / +86 °F
Température d'application (environnement)	-5 °C	23 °F
Température d'application (support)	+5 / +30 °C	-13 / +86 °F
Présence de solvants	non	-
Ecode (procédure de test GEV)	EC1 plus	-
Classification VOC française	A+	-
Température de transport	-30 °C / +40 °C	-22 °F / +104 °F
Température de stockage ⁽¹⁾	+5 °C / +25 °C	+41 °F / +77 °F
Conservabilité ⁽²⁾	jusqu'à 24 mois	-

⁽¹⁾ Stocker le produit dans un lieu sec et abrité.

⁽²⁾ Contrôler la date d'expiration indiquée sur la cartouche.

Classification des déchets (2014/955/EU) : 08 04 10.

EUH208 Contient CAS 55965-84-9 (3:1), CAS 2634-33-5. Peut produire une réaction allergique ; EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

CODES ET DIMENSIONS

CODE	contenu [mL]	contenu [US fl oz]	version	
SUPERBGLUE310	310	10.48	cartouche rigide	20
SUPERBGLUE600	600	20.29	cartouche souple	20

■ PROPRIÉTÉ DE LA COLLE



ADHÉSIVITÉ PERMANENTE | DIN 4108-11

Grâce aux tests prescrits par les normes DIN, la colle est testée pour garantir des scellements élastiques et durables dans le temps.

EMICODE EC1 PLUS

Grâce à sa formulation spéciale, il atteint le plus haut niveau de sécurité sur les émissions nocives pour la santé.